



HONORAIRES D'AGENCE 2023

BARÈME D'HONORAIRES VENTES (par tranches)

Jusqu' à 50 000 €	9% TTC
Prix de vente de 50 001 € à 150 000 €	7 % TTC
Prix de vente de 150 001 € à 250 000 €	6 % TTC
Prix de vente de 250 001 € à 450 000 €	5 % TTC
Au-delà de 450 001 €	4 % TTC

*Montants TTC (T.V.A. incluse au taux actuel de 20% calculée sur le montant de la transaction réalisée).

À la charge du vendeur, sauf convention contraire – **Estimations gratuites (pas d'honoraires de rédaction d'actes)**

BARÈME D'HONORAIRES LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « (...) le montant de toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 loi 89... décret n° 2014- 890 du 1er août 2014) ».

BARÈME D'HONORAIRES LOCATIONS APPARTEMENTS OU MAISONS

	Locataire	Bailleur
Visites	4 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²
Constitution du dossier	4 € TTC / m ²	4 € TTC / m ²
Rédaction d'actes	4.67 € TTC / m ²	4.67 € TTC / m ²
État des lieux	3.17€ TTC / m ²	3.17€ TTC / m ²
Conseils, Publicité, Entremise et Négociation	-	15.84€/m ²
TOTAL DES FRAIS	15.84€/m²	UN MOIS DE LOYER CHARGES COMPRISES

*Montants TTC (T.V.A. incluse au taux actuel de 20% calculée sur le montant de la transaction réalisée).

PARKING OU BOX

Locataire et Bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

BARÈME D'HONORAIRES GESTION LOCATIVE

5 % TTC du montant des loyers charges comprises

+ Option Assurance Loyers Impayés : 2,5% TTC du montant du quittancement